



MAITRE DE L'OUVRAGE :

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE LOI M.O.P.

NOTICE METHODOLOGIQUE

Numéro du marché : 2019-01

OBJET DU MARCHE :

«L'isolation CF entre le logement de fonction de la loge et circulation du hall, et création d'une VMC dans les sanitaires, et la salle de bain. »

**Lycée Jean De La Fontaine
– 1 place de la porte Molitor –
75 016 Paris**

Les réponses aux 3 items de la note méthodologique devront être adaptées à notre opération.

I/ METHODOLOGIE

SC1 : Méthodologie de travail à chacune des phases de la maîtrise d'œuvre:
50 POINTS :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

SC3 : Ressources humaines et professionnelles dédiées à l'opération. (fonction, formation, expériences significatives): 20 points

Phase APS, APD, PRO&CDPGF, ACT-DCE

Nom		Fonction	
Formation			
Expériences significatives			
<i>Nom de la société</i>	<i>Durée</i>	<i>Fonction</i>	

Phase ACT-RAO

Nom		Fonction	
Formation			
Expériences significatives			
<i>Nom de la société</i>	<i>Durée</i>	<i>Fonction</i>	

N.B : Rappel du contenu de l'élément de mission A.C.T partie R.A.O conformément aux dispositions de l'annexe II de l'arrêté du 21 décembre 1993 relatif aux modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre :

L'assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation du ou des contrats de travaux comprend, pour le sous élément appelé R.A.O dans les documents de la présente consultation :

- L'analyse des candidatures reçues, avec vérification de leur recevabilité au regard des dispositions légales et réglementaires et vérification de la conformité des capacités techniques et financières des candidats avec l'objet du marché ;
- L'analyse des offres des entreprises dont la candidature aura été validée, avec :
 - o La vérification de leur conformité aux documents de la consultation ;
 - o L'analyse des méthodes ou solutions techniques proposées en s'assurant qu'elles sont assorties de toutes les justifications et avis techniques et en vérifiant qu'elles ne comportent pas d'omissions, d'erreurs ou de contradictions normalement décelables par un homme de l'art.
- L'établissement d'un rapport d'analyse des offres comportant :
 - o L'attribution de notes chiffrées pour chaque critère et sous-critère annoncé dans le règlement de la consultation ;
 - o La comparaison des offres entre elles ainsi qu'avec l'estimation de la maîtrise d'œuvre, et en cas de différences importantes cette estimation, en plus value comme en moins value, des explications motivées justifiant de la cohérence ou de l'irrégularité éventuelle des offres devront être fournies ;
 - o Une phase négociation si la procédure choisie pour les marchés de travaux est une procédure adaptée avec négociation ;
 - o Un classement des offres susceptibles d'être retenues.
- La préparation des mises au point éventuellement nécessaires pour permettre la passation du ou des contrats de travaux par le maître de l'ouvrage.

L'attributaire du marché devra apporter un soin tout particulier à son analyse des offres qui devra être motivée en tout point et **présentée selon la trame jointe en annexe 1 au CCAP.**
 Il devra obtenir la validation du représentant du maître d'ouvrage préalablement à toute demande de complément et/ou de renseignement qu'il aurait à adresser aux candidats au cours de son analyse.
 Il s'engage à apporter à son analyse toutes les modifications et/ou compléments demandés, autant de fois que cela sera jugé nécessaire par le représentant du maître d'ouvrage jusqu'à validation de son rapport final d'analyse des offres.

Phase VISA, DET, OPC&AOR

Nom		Fonction	
Formation			
Expériences significatives			
<i>Nom de la société</i>	<i>Durée</i>	<i>Fonction</i>	